

BOÉ

Une journée pour la laïcité

Vendredi 9 décembre, Boé célébrera la Journée nationale de la laïcité. Une date qui fait écho à la loi du 9 décembre 1905, instaurant la séparation de l'Église et de l'État.

Depuis deux ans, les Boétiens s'associent à cette journée en proposant des rendez-vous. Mais cette édition 2022 va prendre une ampleur inédite. Pascale Luguet explique : « La laïcité et la citoyenneté sont des valeurs qui me sont chères. Avec Christine Fréchet, conseillère municipale déléguée à la citoyenneté, nous tâchons de développer des actions en vue de les favoriser. Notamment auprès des jeunes générations. Cette année, le programme est ambitieux, grâce au partenariat précieux noué avec les délégués départementaux de l'Éducation nationale (DDEN). »



Stéphanie Fernandez, Christine Fréchet, Christiane Lafaye et Pascale Luguet, sur le chemin du citoyen libre boétien. C.M.

Deux temps rythmeront ce vendredi. D'abord, le matin et l'après-midi, des classes d'écoles boétiennes découvriront des expositions et assisteront à des lectures et des projections. Puis, à 18 heures, Patrice Lemoine, inspecteur d'Académie, ouvrira un colloque accessible

à tous sur la laïcité, avec des conférences animées par Éric Debardieux, de l'association Prévenance, professeur émérite en sciences de l'éducation, et Eddy Khaldi, président de la Fédération nationale des DDEN.

Corinne Malet